

# LA CONCERTATION SUR LE PROJET ÉOLIEN DU BLAYAIS



## 5 QUESTIONS À ANTOINE HANTZ, DIRECTEUR DE PROJETS

.....

### Où en est votre projet ?

Entre 2015 et 2017, nous avons réalisé des études de faisabilité qui ont montré qu'il était possible d'envisager la création d'un parc éolien dans le Blayais.

À partir de 2018, nous avons donc lancé des études plus approfondies sur l'environnement, les paysages, les aspects techniques, etc. Elles sont en cours et nous permettent actuellement de dessiner les grands principes d'un projet que nous soumettrons bientôt à la concertation.

La concertation va nous permettre d'affiner les grandes lignes pour définir par la suite l'implantation précise des éoliennes en tenant compte de l'ensemble des enjeux du territoire.

.....

### Pourquoi avez-vous décidé d'organiser une concertation préalable ?

Nous voulons organiser une concertation ouverte et transparente, qui donne la parole à tout le monde.

Pour cela, la loi nous offre la possibilité de saisir volontairement la Commission nationale du débat public (CNDP). C'est ce que nous avons fait. Nous avons demandé à la CNDP de désigner des personnes indépendantes dont le rôle est de s'assurer du bon déroulement de la concertation (les « garants »).

.....

### Qui pourra participer à la concertation et comment ?

La concertation est ouverte à tous. Chaque personne intéressée par le projet peut y participer.

Nous réfléchissons actuellement à plusieurs formes de participation. Nous les soumettrons pour avis aux garants dans les prochaines semaines. Elles seront ensuite présentées à tous pour que la concertation puisse démarrer à la fin du premier semestre 2019.

.....

### De quoi sera-t-il question ?

Du projet dans son ensemble. De son utilité pour la transition énergétique. De ses effets potentiels (sur l'économie locale, le cadre de vie, l'environnement...). De la manière dont il pourrait être amélioré.

.....

### Êtes-vous vraiment prêts à faire évoluer votre projet ?

Oui, car nous sommes convaincus que les études techniques ne suffisent pas pour concevoir un bon projet. La vision de la population concernée compte tout autant.

Aujourd'hui, le projet n'est pas encore défini de façon précise et aucune décision n'a été prise pour l'instant.